

Attestation d'habilitation d'examineur - correcteur

Je soussigné, Hervé FERRAGE,
Directeur Général par intérim de France Éducation international,
atteste que

BOUBAKER Amal

n°habilité(e) 113226

est habilité(e) à corriger les épreuves écrites et orales des examens DELF DALF pour les niveaux suivants :

A1 A2 B1

La présente attestation fait suite au stage de formation organisé à

Rouen (FRANCE)

Du 22 avril 2024 au 26 avril 2024

Elle est valable jusqu'au 26/04/2029

Fait à Sèvres, le 26/04/2024

